

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Aqueduc de la Dhuis, coulée verte de l'Est francilien, en sursis ?

La ville de Paris a retiré de l'ordre du jour du conseil des 17 et 18 octobre 2011 la cession de l'aqueduc de la Dhuis à la société Placoplatre.

Cette coulée verte, indispensable au maintien de la biodiversité et au déplacement des espèces, est un des éléments clefs de la trame verte de l'Est Francilien.

Ile-de-France Environnement et les associations de protection de l'environnement de l'est francilien se félicitent de cette décision mais demeurent extrêmement vigilantes quant à l'avenir de ce véritable balcon vert.

L'aqueduc souterrain de la Dhuis ou (Dhuys), construit sous Napoléon III, achemine l'eau de la Dhuis pour fournir majoritairement en eau le parc d'attractions Disneyland, son surplus étant dirigé vers Paris. Serpentant sur 131 km depuis Pargny-la-Dhuys (Aisne), il aboutit au réservoir de Ménilmontant (Paris XXème). L'aqueduc de la Dhuis est géré par la SAGEP (société anonyme de gestion des eaux de Paris).

En 2007-2008, 6 millions d'euros ont été consacrés par l'AEV (Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France) pour aménager l'espace libre au-dessus de l'aqueduc souterrain. Cet itinéraire très prisé des populations relie à flanc de coteaux plusieurs espaces boisés de la région et traverse 13 communes. **Véritable trait d'union entre la ville, la forêt et la campagne, cette coulée verte est un des éléments clefs de la trame verte de l'est francilien.**

Mais cette réalisation de l'AEV, également chargée de son entretien, risque d'être réduite à néant. En effet, **la Mairie de Paris a l'intention de céder à la Société Placoplatre, des tronçons de l'Aqueduc** de la Dhuis sur les communes de Seine-et-Marne Le Pin, Claye-Souilly, Villevaudé et Annet-sur-Marne. **Ceci afin de permettre une exploitation des sous-sols gypseux à ciel ouvert alors que l'exploitation souterraine de ce gisement est possible**, comme cela a été fait en Seine-Saint-Denis.

Ce projet sonnerait le glas d'un ouvrage haussmannien, mettrait en péril l'intégrité écologique de cette coulée verte et nuirait gravement à cette promenade chère aux habitants de l'est francilien et d'ailleurs. Ce secteur de Seine-et-Marne a déjà trop souffert et souffre encore aujourd'hui de ce type d'exploitation

Ce projet s'oppose aussi gravement à la convention de partenariat signée en février 2011 entre la Mairie de Paris et le Conseil général de Seine-et-Marne visant à construire une métropole durable et notamment sur le sujet essentiel de la biodiversité.

IDFE, union régionale d'associations de protection de l'environnement et du cadre de vie, en soutien aux associations « Nature Environnement 77 », « Environnement 93 », « Villevaudé Demain », « ADENCA » et « Les Abbesses de Gagny-Chelles » s'oppose à toute opération qui viendrait dénaturer, altérer ou nuire à la coulée verte que constitue la promenade de l'aqueduc de la Dhuis.

L'ensemble des associations demandent qu'aucune nouvelle exploitation de gypse à ciel ouvert ne soit plus autorisée sur ce secteur.

Elles se félicitent que leur demande auprès des conseillers de Paris de retirer ce projet de l'ordre du jour du prochain conseil de Paris ait été entendue.

Une pétition a été mise en ligne sur le site <http://www.petitionpublique.fr/?pi=dhuis> pour dire non à la destruction de l'aqueduc de la Dhuis.

Contacts

Ile de France Environnement

Idfe75@gmail.com

Michel RIOTTOT (Président)

06.83.85.57.36

Nature Environnement77 : ne77@orange.fr

Jane BUISSON (Présidente) – 09.50.77.36.31

Marie-Paule Duflot (Vice-présidente) -06.86.91.94.45

Environnement 93: environnement93@laposte.net

Agnès AUGER (Présidente) – 01.43.32.72.95

ADENCA : aleflo@club-internet.fr

Mireille LOPEZ (Présidente) – 06.75.15.41.24

Les Abbesses de Gagny-Chelles

Christophe NEDELEC (Président)- 06.70.17.15.43

Villevaudé demain :

Pierre HUGUENIN (Président)

Marie-Françoise PIAN (Vice-présidente) – 06.12.28.21.14

jehanne.pian@wanadoo.fr